



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



### Au jour le jour – Novembre 2017

01 11 : Vieux-Boucau – L'Association des Propriétaires de Port d'Albret adressent leur bulletin du mois d'octobre (12 pages : superbe réalisation, en particulier avec « *les tops et les flops* »...)

<http://appa40.freee.fr>

02 11 : Mont de Marsan – Le préfet signe l'arrêté n° 2017/118 portant approbation du plan d'exposition au bruit de la base aérienne de Mont de Marsan (BA 11 8) : 4 pages

02 11 : Cauneille – Sud-Ouest relate les problèmes rencontrés par Mme Sintenis (longtemps administratrice de la SEPANSO) pour faire respecter l'interdiction de chasser sur sa propriété (mise en chasse avec l'aide de la SEPANSO) - « *A Cauneille, un cri du cœur au milieu des coups de fusils* ». Cet article a suscité des réactions diverses, mais notre adhérente a été le plus souvent chaleureusement félicitée pour son courage, en particulier par des personnes qui déplorent des actes de chasse près de leurs maisons.

03 11 : Hossegor – réunion d'information organisée par la Société des Propriétaires de Soorts-Hossegor – José Manarillo a présenté les analyses de la SEPANSO. Jean-Pierre Lesbats, Annie Mogan, Dominique Lapierre et Christian Paillou ont assisté à cette réunion ; mais il y avait quelques autres adhérents de la SEPANSO pour assister à cette réunion importante organisée alors que nous n'avons toujours pas copie de la nouvelle mouture concoctée par les élus et le préfet. La SEPANSO maintient ses positions (cf Note de José Manarillo : « *Principaux griefs adressés à l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2016 autorisant les travaux de dragage et de rechargement des plages de la Savane et du lac d'Hossegor* »)

05 11 : Hossegor – La SEPANSO adresse un courrier (3 pages) au préfet des Landes ayant pour objet la demande d'autorisation de travaux de dragage du lac marin d'Hossegor déposée par le SIVOM Côte Sud – exercice du droit d'initiative citoyenne tendant à l'organisation de la concertation préalable en amont du processus décisionnel par application de l'article L.121-19 du code de l'environnement.

06 11 : Edinburgh – Conférence du Bureau européen de l'environnement – Georges Cingal a représenté la Fédération SEPANSO Aquitaine

06 11 : Mont de Marsan - Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques – Georges Cingal excusé, remplacé par Marie-Claire Dupouy (A.T.) – PV officiel : 4 pages.

07 11 : Lettre de Pays d'Orthe Environnement (1 page seulement, mais bourrée d'informations intéressantes)

07 11 : Hossegor – La Société des propriétaires de Soorts-Hossegor écrit au président du SIVOM Côte Sud à propos du nouveau projet de dragage pour lequel il n'y a eu aucune concertation en amont.

07 11 : Mimizan – La SEPANSO écrit au président du Tribunal administratif pour l'informer que le maire de la commune n'a toujours pas mis à la disposition du public, et donc de la SEPANSO, le rapport et conclusions du commissaire enquêteur Enquête Publique préalable au déclassement du domaine public communal d'une partie de la parcelle T N°111. Pourtant l'enquête s'est terminée le 8 septembre et nous demandons depuis le 10 octobre ces documents. Les documents ont été mis en ligne illico presto sur le site internet de la commune !

07 et 08 11 : Edinburgh – A.G. du BEE - Georges Cingal a représenté la SEPANSO Aquitaine

08 11 : Saubrigues – Suite à l'échange avec la SEPANSO, l'association Vigilance de la qualité de vie et de l'environnement à Saubrigues adresse un courrier au maire à propos du projet de modification du PLU (ouverture d'une zone AUTk).

09 11 : Tarnos-Bayonne - Me Ruffié a écrit aux préfets des Landes (préfet coordonnateur de Bassin), des Pyrénées Atlantiques, et de la Région Nouvelle Aquitaine pour défendre les intérêts de Salmo Tierra, SEPANSO 64 et SEPANSO 40, et qu'il fasse respecter l'interdiction de pêcher dans le port de Bayonne-Tarnos.

09 11 : Saint Lon les Mines – La chambre correctionnelle de cour d'appel de Pau infirme le jugement du tribunal de police en date du 03/10/2016 concernant des captures d'alevins d'anguilles à Saubusse. La personne en infraction a été condamnée à une amende de 500 euros. Elle devra verser à la SEPANSO 400 € (dommages et intérêts) et 400 € (article 475-1 – C.P.P.). Le tribunal de Dax n'avait alloué que l'euro symbolique.

09 11 : Sainte Marie de Gosse - La chambre correctionnelle de cour d'appel de Pau infirme le jugement du tribunal de police en date du 03/10/2016 concernant des captures d'alevins d'anguilles à Saubusse en ce qui concerne la somme allouée à la Fédération SEPANSO Landes au titre du préjudice collectif environnemental. La personne en infraction est condamnée à payer à la SEPANSO 600 € à titre de dommages et intérêts au titre du préjudice environnemental et 500 € (article 475-1 – C.P.P.). Le tribunal de Dax n'avait alloué que l'euro symbolique.

09 11 : Mont de Marsan – Commission des Espaces, Sites et Itinéraires – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO. Notes de séance : 1 page.

10 11 : Arue – les odeurs de poisson de l'usine Aqualia sont de retour !

10 11 : Mazerolles – Le Service régional de l'archéologie (Direction régionale des affaires culturelles) répond à notre courrier du 21 octobre : « ... *les vestiges que vous mentionnez dans votre courrier n'ont pas à ce jour de caractères archéologiques avérés...* »

10 11 : Installations de parcs photovoltaïques – La DDTM répond à notre questionnement : « *Au 01/10/2017, 50 projets de parcs PV au sol sont autorisés (permis de construire délivrés) pour une surface d'environ 1400 ha. S'agissant des statistiques concernant les raccordements aux réseaux, je ne suis pas en mesure de vous les communiquer...* »

10 11 : Sainte-Marie de Gosse – SAGE Adour aval – réunion du Bureau – Georges Cingal excusé, a fait parvenir ses observations sur les documents de travail. PV officiel : 5 pages + présentations

10 11 : Seignosse – La SEPANSO est à nouveau alertée à propos de coupes dans le secteur où était envisagée l'installation d'un site Accrobranche

10 11 : Soustons – les travaux pour la « vélodyssée » (liaison Soustons-Azur) continuent : abattage d'arbres qui gênent, labourage d'une prairie humide ... L'étude d'impact des travaux sur ce secteur Natura 2000 surprend. Commentaire amer d'un riverain : « *En Russie tout ce qui est autorisé est impossible en France c'est l'inverse...* »

11 11 : Publicité – La SEPANSO est invitée (une nouvelle fois !) à agir pour faire disparaître des panneaux publicitaire illégaux (mission normalement dévolue aux élus et/ou à l'administration !).

12 11 : Consultation publique sur la Directive relative aux Piles et Accumulateurs – réponses SEPANSO : 29 pages

13 11 : Hossegor – 2<sup>ème</sup> projet de désensablement du lac marin - La SEPANSO reçoit copie du courrier adressé au président du SIVOM par la Société des Propriétaires de Soorts-Hossegor

13 11 : Aignan - troisième atelier de la concertation du projet de territoire du Midour – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO

13 11 : Grand Dax – suite à la réunion du 18 janvier relative à la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation, l'Institution Adour a organisé une réunion de lancement de l'étude hydraulique pour l'élaboration du Programme d'action de prévention des inondations (PAPI dacquois) – Jean-Pierre Espil qui a représenté la SEPANSO a invité les Bureaux d'études (ARTELIA, GEOTEC et SGEA) à consulter les quatre principaux documents mis en ligne sur le site de la SEPANSO – PV officiel : 7 pages + présentation du modèle hydraulique : 47 pages

13 11 : Morcenx – Commission de suivi de site CHOPEX – Jean Dupouy a représenté la SEPANSO \_  
Notes de séance : 4 pages

13 11 : Morcenx – la SEPANSO signale à la DREAL un feu dans les tas de déchets inertes stockés à même le sol entre les serres et le pré qui sert de stockage aux big bags de CHOPEX.

14 11 : Hossegor – Dossier 1700163 – Le Tribunal administratif adresse copie du mémoire présenté par la préfecture des Landes qui demande un non lieu à statuer puisque l'arrêté contesté a été annulé. La SEPANSO a engagé des frais ...

14 11 : Bénesse-Maremne – Elargissement de l'A63 – réunion du comité de suivi des effets de l'élargissement sur l'environnement entre St Geours de Maremne et Ondres – PV officiel : 6 pages – Documents Vinci : 114 pages

14 11 : Réponse au questionnaire sur RTE (Réseau de Transport d'Electricité) : la biodiversité et les espaces boisés.

15 11 : FNE Midi-Pyrénées, FNE 65, Amis de la Terre 32, SEPANSO 40 et SEPANSO 64 adressent un recours gracieux au préfet des Landes, préfet coordonnateur, pour obtenir le retrait de l'arrêté interpréfectoral n° 2017-1819 délivrant l'autorisation unique de prélèvement à Irrigadour (signé le 25 août 2017) – Courrier : 3 pages

15 11 : Peyrehorade – Georges Cingal est convoqué par la gendarmerie qui enquête sur la tentative d'intrusion sur le site d'Aqualia à Arue le 8 septembre 2017. Evidemment la SEPANSO ne coupe pas du grillage pour pénétrer sur un site industriel !

16 11 : Saint-Yaguen – La SEPANSO sollicite le préfet après avoir constaté une dégradation du site Natura 2000 de la Midouze

16 11 : Bordeaux – réunion des personnes intéressées par les questions juridiques – compte rendu : 4 pages.

16 11 : Communauté de communes Chalosse Tursan (Saint-Sever) – La SEPANSO répond au courrier du président (23/10/2017) qu'elle souhaite être consultée à propos du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

16 11 : Habas - Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de sables et graviers à Habas aux lieux-dits Les Glés, Capulet, Pouchiou, Laborde et Saint-Etienne, présentée par la société Cemex Granulat Sud-Ouest – Observations SEPANSO : 4 pages

18 11 : Mézos – On nous signale des abattages importants d'arbres entre le Courlis et le ruisseau de Larden, zone sensible à protéger.

19 11 : Hossegor – La SEPANSO répond au président du tribunal que la SEPANSO ne peut se désister purement et simplement de l'instance 17000163 car nous avons engagé des frais et qu'il conviendrait d'indemniser la SEPANSO puisque le préfet a changé d'avis entre temps.

20 11 : Mimizan – Dossier 1700691-1 – Le tribunal administratif communique à la SEPANSO copie de l'ordonnance du 20 novembre : « Il est donné acte du désistement d'instance du préfet des Landes » (La commune a retiré les délibérations des 24 novembre et 15 décembre 2016 décidant de la désaffectation et du déclassement des parcelles T111 et T002 et de la vente de ces parcelles au profit de la société Promeo Patrimoine)

20 11 : Labenne – La SEPANSO écrit au procureur de la République à propos des PV dressés à l'encontre de l'ancien responsable du site de la Pinède des singes.

20 11 : Cagnotte : Georges Cingal reçoit Vincent Vignon, chargé de projets VALOREM, responsable de l'Agence de Développement de Bègles.

21 11 : Ortolan – Suivi de la plainte adressée par la SEPANSO en 2011 – La Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne informe la SEPANSO que la Commission a décidé de se désister de la procédure d'infraction contre la France. *« ...En effet il est apparu que les autorités françaises avaient mis fin à la tolérance concernant la violation continue des règles de l'UE applicables à la protection du Bruant ortolan... Je vous remercie d'avoir été à l'origine de cette procédure qui a permis de mettre un terme à la tolérance de la pratique illégale de la chasse au Bruant ortolan. Je tiens également à vous assurer que la Commission restera vigilante quant à la poursuite de la mise en œuvre effective de l'interdiction de cette pratique de chasse... »*

21 11 : Enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général et à la délivrance de l'autorisation unique «loi sur l'eau» concernant la stratégie de gestion des cours d'eau des bassins versants de l'étang de Léon et du Courant de Contis portée par le Syndicat Mixte des Rivières du Marensin et du Born (SMRMB) – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur : avis favorable.

21 11 : Hossegor – Le président du SIVOM Côte Sud des Landes souhaite rencontrer la SEPANSO avant la nouvelle enquête publique relative au projet de dragage du lac d'Hossegor – Invitation à une réunion à Capbreton le 27 décembre. La SEPANSO lui adresse ses observations préalables.

21 11 : SCoT de la Haute lande – Enquête publique – Observations de la SEPANSO : 9 pages

21 11 : Rion des Landes – réunion de la commission de suivi de site des établissements MLPC International de Lesgor et de Rion des Landes. Georges Cingal a représenté la SEPANSO PV officiel : 8 pages + Présentation MLPC : 24 pages + Présentation DREAL : 10 pages

22 11 : Photovoltaïque – le préfet répond aux interrogations de la SEPANSO : *« ... les parcs photovoltaïques font l'objet de baux emphytéotiques entre le propriétaire foncier et l'exploitant de la centrale. Les conditions de remise en état des parcelles et de démantèlement des structures sont dûment précisées dans ces documents liant les deux parties. En ce qui concerne les modalités d'entretien et notamment de débroussaillage avec un objectif de prévention des risques d'incendie, je vous précise que celles-ci font l'objet de suivi par l'exploitant au titre des mesures environnementales prescrites dans les autorisations. Seul le débroussaillage mécanique est une technique validée dans un objectif de DFCI et le débroussaillage chimique strictement banni... »*

22 11 : Aires de stockage de bois après la tempête Klaus (janvier 2009) – Le préfet répond aux interrogations de la SEPANSO : *« ... l'ensemble des aires de stockage ont vocation à conserver leur vocation forestière. Seules font exception celles retenues lors de l'appel à candidature lancé par la DRAAF Nouvelle Aquitaine début 2016 dans le cadre de la constitution d'un réseau d'aire de stockage de plan de gestion de crise. Les aires de stockage en dehors de ce réseau ne peuvent faire l'objet d'une autre destination non forestière (agricole, photovoltaïque, industrielle...) sans recours à une procédure d'autorisation de défrichement au titre de l'article L 341-1 du code forestier... »*

22 11 : Escalans – Consultation du public relative au projet de défrichement de 3 ha 49 a 03 ca pour le projet d'extension de carrière – Observations SEPANSO : 2 pages

22 11 : Cazères-sur-l'Adour, Renung et Duhort- Bachen - Avis sur l'étude préalable concernant un projet d'extension de carrière : 3 pages

23 11 : Hossegor – Le préfet répond à notre courrier du 5 novembre (la SEPANSO demandait l'application du droit d'initiative citoyenne). Le préfet répond : *« ... ce droit est assorti de conditions. L'article L 121-17-1 du code de l'environnement mentionne que le droit d'initiative est ouvert pour les projets dont le montant des dépenses prévisionnelles excède un seuil, fixé par le décret n° 2017-626 du 25/04/17. Ce seuil est aujourd'hui de dix millions d'euros. Le coût prévisionnel de ce projet étant de quatre millions d'euros (4 058 260 euros), celui-ci ne relève donc pas des dispositions précitées*

*d'exercice du droit d'initiative et de déclaration d'intention préalable. Cependant, afin d'informer le public sur les caractéristiques et les objectifs du projet dans un cadre d'expression le plus large possible, il a été décidé de procéder lors de l'enquête publique à une réunion d'information et d'échange avec le public, laquelle interviendra le 12 décembre 2017. L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique explicite les modalités d'organisation de cette réunion... »*

23 11 : Pierre Davant, président de la Fédération SEPANSO Aquitaine s'adresse à Boris Vallaud, député des Landes pour exprimer l'étonnement des associations de protection de la nature et de l'environnement sur l'attachement au projet de LGV (GPSO) ; la SEPANSO l'invite à lire la note technique réalisée par un ingénieur retraité de la SNCF qui fut directeur des grands projets d'infrastructures des régions Aquitaine et Poitou-Charentes et dont les compétences en matière ferroviaire sont incontestables.

[http://www.sepanso.org/dossiers/gpso/Inutilite\\_LGV\\_Bordeaux-Dax.pdf](http://www.sepanso.org/dossiers/gpso/Inutilite_LGV_Bordeaux-Dax.pdf)

23 11 : Biscarrosse – La SEPANSO forme un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral n°2017-1949 du 26 septembre 2017 publié au recueil des actes administratifs des Landes n° 40-2017-139 du 17 novembre 2017, portant adhésion au régime forestier des bois, propriété de la commune de Biscarrosse.

24 11 : Lesperon – La SEPANSO forme un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral n°2017-1950 du 26 septembre 2017 publié au recueil des actes administratifs des Landes n° 40-2017-139 du 17 novembre 2017, portant adhésion au régime forestier des bois, propriétés de la commune de Lesperon.

24 11 : Magescq – Le tribunal administratif informe les parties prenantes que la clôture de l'instruction du dossier 1602323-2 est fixée au 27/12/2017 (la SEPANSO a demandé l'annulation pour excès de pouvoir de la délibération du 27 septembre 2016 par laquelle le conseil communautaire de la communauté de communes *Maremne Adour Côte Sud* (CCMACS) a déclaré l'intérêt général du projet de centre de loisirs « Tout-terrain » sur le territoire de la commune de Magescq (40140) et approuvé la mise en compatibilité des dispositions du plan d'occupation des sols de ladite commune.). Notre requête n'a donné lieu qu'à la demande de communication de la procédure par la SCP Noyer-Cazcarra le 22 septembre 2017).

24 11 : Dax – La SEPANSO (J.P. Espil) transmet les liens qui permettront à l'Institution Adour d'accéder aux données concernant les inondations de l'Adour qui sont en ligne sur notre site Internet.

25 11 : Habas – dernier jour de l'enquête publique – le dossier a intéressé le chef d'agence qui a publié un article sur les carrières, accompagné d'un encadré consacré à la SEPANSO.

26 11 : Pinsons (au pluriel puisqu'il y a plusieurs espèces comme semblent l'ignorer Mme Geneviève Darrieusecq, le président de la Fédération nationale des chasseurs ...) – La SEPANSO adresse un courrier à Nicolas Hulot (2 pages) pour le mettre en garde sur des arguments fallacieux développés par certains de ceux qui souhaitent « *une dérogation pour capturer le pinson* ».

27 11 : Capbreton – réunion relative au nouveau projet de dragage du lac marin d'Hossegor. Jean-Pierre Lesbats, José Manarillo, Dominique Lapierre et Christian Paillou ont représenté la SEPANSO. Compte rendu de José Manarillo : 2 pages

27 11 : Labenne – La SEPANSO se constitue partie civile à l'audience au cours de laquelle le responsable du site zoologique (Pinède des singes) a été cité à comparaître pour mauvais traitements sur des macaques de Java (Rappel : les militants de la SEPANSO participent régulièrement aux réunions de la Formation Sauvage captive de la de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites)

27 11 : Communiqué : « Glyphosate, l'Europe manque de cohérence ! » (1 page)

28 11 : Zones non traitées – le préfet répond à notre courrier du 5 octobre (recours gracieux demandant la révision de l'arrêté préfectoral du 4 août 2017 publié le 7) et nous renvoie aux tra aux pour définir la cartographie des cours d'eau. Le préfet souligne les progrès au niveau de notre département : « *prise en compte des zones de protection plus large (1900 km de linéaire supplémentaires)...* »

28 11 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Geeoges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 5 pages

28 11 : Labenne – réunion publique relative aux travaux de réfection du pont sur la route départementale qui dessert le secteur de Béziers – Lorsqu'ils ont compris que la réfection du pont ne prévoyait pas un passage protégé pour les cyclistes les membres de l'Association Marais d'Orx Nature ont fait part de leur mécontentement aux décideurs. Faire un détour de 22 km parce que la route est coupée, d'accord, mais seulement si la modernisation est à la hauteur des enjeux futurs !

29 11 : Orx – Suite aux échanges avec l'Association Marais d'Orx Nature, la SEPANSO adresse une lettre (2 pages) à M. Xavier Fortinon, président du Conseil départemental, pour lui présenter ses observations sur la conduite du projet de restauration du pont de Béziers.

29 11 : Mont de Marsan – Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites – Formation Sites & Paysages – Alain Caullet a représenté la SEPANSO – notes de séance : 2 pages

30 11 : Saint-Lon les Mines – Le président de la communauté de commune Pays d'Orthe et Arrigans notifie la modification du POS et transmet le dossier de cette modification simplifiée, engagée par arrêté du 27 octobre (ajustement de règlement).

## **Documents :**

**Approches territoriales des usages de la forêt** – actes du colloque du 12 janvier 2017 – Ecofor – 110 pages - [http://docs.gip-ecofor.org/public/Reseau\\_SEHS\\_Recueil\\_des\\_resumes\\_vf.pdf](http://docs.gip-ecofor.org/public/Reseau_SEHS_Recueil_des_resumes_vf.pdf)

**Évaluation environnementale** - Infrastructures de transport et urbanisation : préconisations méthodologiques - Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable – novembre 2017 – 160 pages – <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Infrastructures%20de%20transport%20et%20urbanisation.pdf>

**Chiffres clefs du climat, France, Europe et Monde** – Commissariat général au développement durable – novembre 2017 – 80 pages - [http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits\\_editoriaux/Publications/Datalab/2017/datalab-27-CC-climat-nov2017-b.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2017/datalab-27-CC-climat-nov2017-b.pdf)

**La fiscalité matière, une opportunité pour une économie circulaire** - Commissariat général au développement durable – novembre 2017 – 4 pages - <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20La%20fiscalit%C3%A9%20mat%C3%A8res.pdf>

**Sésame n° 2 – Sciences et Société, Alimentation, Mondes Agricoles et Environnement** – novembre 2017 - 80 pages - [http://controverses-de-marciac.eu/sesame/sesame-N2\\_nov2017-web.pdf](http://controverses-de-marciac.eu/sesame/sesame-N2_nov2017-web.pdf)

**Liste rouge des mammifères menacés en France** – UICN – novembre 2017 – 16 pages <http://uicn.fr/wp-content/uploads/2017/11/liste-rouge-mammiferes-de-france-metropolitaine.pdf>

**Bioénergies : grands enjeux des premières énergies renouvelables de France** – France Nature Environnement – dossier en ligne : 8 pages – Novembre 2017 <https://www.fne.asso.fr/dossiers/bio%C3%A9nergies-d%C3%A9finition-enjeux-risques-bois-agriculture>

**Référentiel national sur la typologie des haies : modalités pour une gestion durable** – AFAC Agroforesterie – 90 pages (1<sup>ère</sup> édition : octobre 2017) <http://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2017/10/r%C3%A9f%C3%A9rentiel-national->

[typologie-de-haies-Afac-Agroforesteries-10-octobre-2017.pdf](#)

**Lettre d'information nationale sur la Trame verte et bleue** – Agence française pour la biodiversité  
– novembre 2017 – 10 pages

<http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/lettre-information/37>

**Usages et alternatives au glyphosate dans l'agriculture française** – INRA – Rapport : 88 pages –  
Novembre 2017

<https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/418767-54570-resource-rapport-glyphosate-inra.pdf>

## **Documents en anglais :**

**Taking stock : progress in natural capital accounting** – Science for Environment Policy –  
November 2017 – 52 pages

[http://ec.europa.eu/environment/integration/research/newsalert/pdf/natural\\_capital\\_accounting\\_taking\\_stock\\_IR16\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/environment/integration/research/newsalert/pdf/natural_capital_accounting_taking_stock_IR16_en.pdf)